

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis				Date d'inspection	
Roche Papier Ciseaux Inc.	2010080				Le 20 octobre 2022	
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone		
Roche Papier Ciseaux				(506) 854-0230		
Adresse						
85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Mireille Comeau			Inspecteur/Inspectrice			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Re				limite pour	Date d'attestation de la conformité
10(7) Malgré ce que prévoit le paragraphe (1), les enfants en b peuvent être regroupés avec des enfants d'un groupe d'âge dif		10(7	(7) 26 se		ept. 2022	20 oct. 2022
Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice a été en mesure d'observer que les enfants en bas âges étaient dans les groupes appropriés.  La lacune est maintenant conforme.						
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;		11(8	a) 28 oct.		ct. 2022	
Commentaires : Tous employés doivent détenir un certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide a leur dossier. Les employés ne peuvent pas être laissés seuls avec les enfants sans avoir complété leur certificat de secourisme (RCR). L'exploitant doit faire parvenir un plan détaillé qui démontre les mesures qui va entamer pour que tous les employés obtiennent un certificat de secourisme (RCR) valide.						
11 Les exigences concernant les compétences et la formation administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éc doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la perite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite	ducateurs etite	11(k	<b>)</b>	30 se	ept. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : Le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11(b) (c) ont été ajoutés au dossier.  La lacune est maintenant conforme.						
12(2) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une v du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vér auprès du ministère du Développement social soient effectuées de chaque personne avant qu'elle ne devienne un membre du	d'un ification s à l'égard	12(2	2)	26 se	ept. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : Une copie de la vérification de son casier judiciaire et de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables a été ajoutée au dossier.  La lacune est maintenant conforme.						
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont dél planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, au et aux intérêts de chaque enfant.	x besoins				t. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : L'inspectrice a observé de la planification et de la documentation dans les locaux.  La lacune est maintenant conforme.						

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	28 oct. 2022	
Commentaires: L'inspectrice observe que le dernier rapport d'inspection d'inspection de surveillance ne sont pas affichés dans ur L'exploitant doit se référer à la section 6.1 du Manuel de sont affichés clairement et à un endroit bien en vue.	n endroit bien (	en vue dans l'établi	ssement.
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iii) d'exprimer sa créativité et ses intérêts.	21(c)(iii)	07 oct. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et comprennent : c) des occasions : (iv) d'explorer les arts et les sciences.	21(c)(iv)	07 oct. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
22 La routine quotidienne de l'établissement agréé comprend : a) des jeux à l'extérieur pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants qui y sont bénéficiaires de services sont présents, sauf dans l'un des cas suivants : (i) le refroidissement éolien est inférieur à -20 °C, (ii) la température est inférieure à -20 °C, (iii) la température atteint 33 °C ou plus avec humidité.	22(a)	20 oct. 2022	
	oortoina araun	as d'anfanta an bac	, âgoo no vont noo
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé que dehors. L'inspectrice avise les éducatrices que les jeux e			
sain des enfants. Tous les enfants, y compris les nourris			
22 The daily routine of a licensed facility shall include (b) a period of rest for a length of time that meets the needs of each infant and preschool child receiving services at the licensed facility but that does not exceed two consecutive hours unless there is a written request from a child's	22(b)	20 oct. 2022	
parent or guardian to extend the length of time.			
Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice observe que de sieste et doivent rester silencieux. L'inspectrice avise les doivent l'opportunité de se lever. L'inspectrice revise l'ho une durée de deux heures 30 minutes. Comme indiqué o période de repos d'une durée établie selon les besoins o qui y est bénéficiaire de services qui ne dépasse pas de quotidien doit être effectué. L'exploitant peut se référer à	s éducatrices q raire quotidien dans le Manue de chaque enfa ux heures con la page 58 du	ue quand les enfan n et ceci démontre q el de l'exploitant à la ant en bas âges ou sécutives. Un chan numeul de l'explo	ts se réveillent, ils jue la sieste est section 7.2, " Une d'âge préscolaire gement à l'horaire bitant.
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,		27 sept. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice a effectué la vé dossiers vérifiés étaient complets.  La lacune est maintenant conforme.	erification de 10		
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (v) les antécédents médicaux de l'enfant et une copie de son dossier d'immunisation ou une copie d'une exemption.	24(1)(b)(v)	30 sept. 2022	20 oct. 2022

A weak a normal and a management of a manageme	D	D . P .	<b>D</b> . "
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice a effectué la vé dossiers vérifiés étaient complets.  La lacune est maintenant conforme.	rification de 10		
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c).  Commentaires : Le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11(b) (c) c La lacune est maintenant conforme.		30 sept. 2022 au dossier.	20 oct. 2022
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.  Commentaires : Une copie de la vérification de son casier judiciaire et de		26 sept. 2022  de ses antécédents	20 oct. 2022 s en vue d'un
travail auprès de personnes vulnérables a été ajoutée au La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	28 oct. 2022	
cardiorespiratoire (RCR) valide a leur dossier. Les emplo enfants sans avoir complété leur certificat de secourisme détaillé qui démontre les mesures qui va entamer pour qui secourisme (RCR) valide.  24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les desuments et desseus sont tapus au liqui d'exploitation de	e (RCR). L'exp ue tous les en	loitant doit faire par	venir un plan
les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.  Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, les registres de présences de présences de les des des des des des des des des des d	los enfants n'é	itaiant nas complát	ás. Los registros de
présences sont obligatoires et doivent être remplis chaqu			
28(1) L'exploitant d'un établissement agréé ne peut modifier la superficie prévue pour fournir des services ni faire un ajout à un bâtiment ou à un établissement ni modifier ceux-ci en tout ou en partie que si le ministre a approuvé les changements par écrit.	28(1)	20 oct. 2022	20 oct. 2022
Commentaires : L'exploitant a fait parvenir une demande de changement	à la Mentor de	e l'assurance de la	qualité.
La lacune est maintenant conforme.  30(1) La garderie éducative à temps plein ou à temps partiel est pourvue d'une aire de jeu intérieure dont la superficie minimale est de 3,25 m2 pour chaque enfant qui y est bénéficiaire de services.	30(1)	20 oct. 2022	
Commentaires : Dans les locaux B et C (locaux des 2-3 ans), les espaces présents dans ces locaux. Dans le local G (local de 3 ans enfants présents dans ce local.  Les espaces mesurés doivent être respectés en tout tem réduit.	s) les espaces	mesurés sont pour	7 enfants et il en 8
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	20 oct. 2022	
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice observe que les Les plinthes doivent être installées pour assurer que la se dehors des heures d'ouverture.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	30 sept. 2022	20 oct. 2022

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour	Date d'attestation					
	<u> </u>	être conforme	de la conformité					
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a observé aucune guêpe dans le parc extérieur.  La lacune est maintenant conforme.								
31(8) L'aire de jeu extérieure de la garderie éducative à temps plein ou à	31(8)	26 sept. 2022	20 oct. 2022					
temps partiel qui fournit des services à des enfants en bas âge et à des		'						
enfants d'un autre groupe d'âge : a) ou bien est pourvue d'une aire								
séparée destinée aux enfants en bas âge; b) ou bien est utilisée à des								
moments différents par les enfants en bas âge et les enfants d'un autre								
groupe d'âge.								
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé que les enfants à bas âges étaient dans leur cours désigné à l'extérieur								
La lacune est maintenant conforme.	22(4)(2)	20 cent 2022	20.004.2022					
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de	32(1)(c)	30 sept. 2022	20 oct. 2022					
l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : c) conformes								
aux exigences de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de								
consommation (Canada) et de ses règlements.  Commentaires : La lacune est maintenant conforme.								
32(2) L'exploitant d'un établissement agréé se conforme aux rappels	32(2)	30 sept. 2022	20 oct. 2022					
concernant le matériel et l'équipement défectueux.								
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.								
33(4) L'exploitant d'un établissement agréé se conforme aux rappels	33(4)	30 sept. 2022	20 oct. 2022					
concernant le matériel et l'équipement défectueux.	00(1)	00 00pti 2022	20 001. 2022					
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.		ı						
26(4) L'aire de rence de la garderie éducative à temps plais eu en milieu	26(4)	20 act 2022						
36(4) L'aire de repos de la garderie éducative à temps plein ou en milieu	36(4)	20 oct. 2022						
familiale permet un écart de 46 cm entre chaque lit d'enfant, parc pour								
enfant, lit portatif ou matelas de sieste.  Commentaires: L'inspectrice observe pendant la sieste qu'il n'y a pas d'e	oort d'au mair	on 16 am antra aba	ruo motoloo do					
sieste. L'exploitant doit s'assurer que les espaces entre								
41(3) L'exploitant d'un établissement agréé : a) affiche, aux lieux	41(3)(a)	26 sept. 2022	20 oct. 2022					
réservés au changement des couches, la procédure applicable à cette	41(3)(a)	20 δερί. 2022	20 001. 2022					
fin.								
Commentaires : Les procédures de changement de couche ont été ajout	ÉAS							
La lacune est maintenant conforme.	.003.		, ,					
4.5 L exploitant d'un élablissement adrée intérdit les poissons chaudes à	43	26 sept 2022	20 oct 2022					
	43	26 sept. 2022	20 oct. 2022					
	43	26 sept. 2022	20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.		·	20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de		·	20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.	é de boissons	chaudes.						
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire		·	20 oct. 2022 20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses	é de boissons	chaudes.						
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ	é de boissons	chaudes.						
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé: a) remplit les formules	é de boissons 45(3)(a)	chaudes. 26 sept. 2022	20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé: a) remplit les formules que le ministre lui fournit.	é de boissons 45(3)(a)	chaudes. 26 sept. 2022	20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé: a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement	é de boissons 45(3)(a) de maladie po	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans	20 oct. 2022 les dossiers des					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y	é de boissons 45(3)(a)	chaudes. 26 sept. 2022	20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur	é de boissons 45(3)(a) de maladie po	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans	20 oct. 2022 les dossiers des					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette	é de boissons 45(3)(a) de maladie po	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans	20 oct. 2022 les dossiers des					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.	é de boissons  45(3)(a)  de maladie po	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans	20 oct. 2022 les dossiers des					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.  Commentaires: L'inspectrice a vérifié 8 boîtes à dîner et tous étaient ide	é de boissons  45(3)(a)  de maladie po	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans	20 oct. 2022 les dossiers des					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.  Commentaires: L'inspectrice a vérifié 8 boîtes à dîner et tous étaient ide La lacune est maintenant conforme.	é de boissons  45(3)(a)  de maladie po  48(2)  ntifiés.	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans  26 sept. 2022	20 oct. 2022 les dossiers des 20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.  Commentaires: L'inspectrice a vérifié 8 boîtes à dîner et tous étaient ide La lacune est maintenant conforme.	é de boissons  45(3)(a)  de maladie po  48(2)  ntifiés.	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans	20 oct. 2022 les dossiers des					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.  Commentaires: L'inspectrice a vérifié 8 boîtes à dîner et tous étaient ide La lacune est maintenant conforme.  48(5) Si plus d'un enfant en bas âge nourri au biberon est bénéficiaire de services dans un établissement agréé, l'exploitant veille à ce que chaque	é de boissons  45(3)(a)  de maladie po  48(2)  ntifiés.	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans  26 sept. 2022	20 oct. 2022 les dossiers des 20 oct. 2022					
tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.  Commentaires: Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice n'a pas observ La lacune est maintenant conforme.  45(3) Si l'enfant est ou peut être atteint d'une maladie dont il doit faire rapport en application de la Loi sur la santé publique et de ses règlements, l'exploitant d'un établissement agréé : a) remplit les formules que le ministre lui fournit.  Commentaires: L'inspectrice a observé des formulaires de signalement enfants.  La lacune est maintenant conforme.  48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.  Commentaires: L'inspectrice a vérifié 8 boîtes à dîner et tous étaient ide La lacune est maintenant conforme.	é de boissons  45(3)(a)  de maladie po  48(2)  ntifiés.	chaudes.  26 sept. 2022 ssible remplis dans  26 sept. 2022	20 oct. 2022 les dossiers des 20 oct. 2022					

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires : Les biberons des enfants sont identifiés avec le nor La lacune est maintenant conforme.	n de l'enfant.			
Commentaires généraux				
original signé par Mireille Comeau  Signature de la personne responsable de la délivrance de	Le 28 octobre 2022 Date			
original signé par Elki Imbeault	Lo	28 octobre 2022		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date	20 00:0016 2022		